

Objectifs :

Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité.

Public concerné et prérequis :

Etre titulaire de la carte professionnelle en cours de validité OU titulaire d'une autorisation préalable à demander au CNAPS avant la formation du MAC.

Qualification des intervenants :

Titulaire du SSIAP 3

Moyens pédagogiques et techniques :

Plus de 15 000m2 de terrain pour les mises en pratique. 1 500 m2 de locaux. Un PC Sécurité dédié. Un système de vidéoprotection avec plus de 10 caméras. Vidéoprojecteur, tableau blanc.

Durée, effectifs :

27 heures.
12 stagiaires.

Programme :

Modalités d'évaluation des acquis :

Questions orales ou écrites (QCM).

Sanction visée :

Attestation de maintien des aptitudes et des compétences

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Institut Français de Sécurité – 23 rue Béranger 92100 Boulogne-Billancourt – SIRET 83128462500025
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11922234392 auprès du préfet de région Ile-de-France.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Autorisation du CNAPS sous le numéro FOR-092-2123-10-31-20240682010
L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Feuille ou carnet

Délais moyens pour accéder à la formation :

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap peut solliciter l'aménagement de la formation suivie, pour compenser son handicap, s'il fragilise le suivi de sa formation.

Taux de réussite à la formation :

100%

Taux de satisfaction de la formation :

100%

Tarif :

350,00 €